

MINISTERE DE L'INTERIEUR

LIB/ECT/MIS/STAT/N° 278
FH

04 OCT. 1995

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 8 septembre 1995, je vous prie de trouver ci-dessous un tableau statistique concernant les mesures d'éloignement prononcées par les départements d'Outre Mer pour le premier semestre 1995.

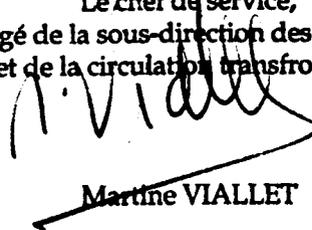
Départements	Nombre
GUADELOUPE	546
GUYANE	5 807
MARTINIQUE	96
REUNION	59
TOTAL	6 508

Leur taux d'exécution est très élevé, à la différence de la métropole; il avoisine 100%.

Je ne suis pas en mesure de vous donner une évolution de ces mesures d'éloignement, cette statistique n'est établie que depuis le 1 janvier 1995 par mes services.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le chef de service,
chargé de la sous-direction des étrangers
et de la circulation transfrontière



Martine VIALLET

Conseil National du SIDA
Monsieur Philippe ARTIERES
7 rue d'anjou
75008 PARIS